ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

EFE GES 2
Repère à reporter sur la copie

SESSION 2012

CAPLP
CONCOURS EXTERNE

Section : ÉCONOMIE ET GESTION

Option : COMPTABILITÉ ET GESTION

ÉPREUVE DE GESTION

Durée : 5 heures

Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information, autorisée.

L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Présentation générale

La société Pharma-Bio, située à Pau dans les Pyrénées-Atlantiques, est spécialisée dans la fabrication de produits parapharmaceutiques haut de gamme. Sa clientèle actuelle est surtout constituée de grossistes en pharmacie, sur le marché intérieur et européen.
C'est une société anonyme simplifiée dont le capital, entièrement libéré, est constitué d'actions dont la valeur nominale est égale à 2 euros. Son exercice comptable coïncide avec l'année civile. Le régime d'imposition est le réel normal. L'activité est soumise à la TVA au taux normal. C'est l'une des sociétés du groupe Ouest Plus.

La SAS Pharma-Bio emploie 400 salariés. Elle applique la durée légale du travail, avec habituellement 7 heures de travail par jour, du lundi au vendredi.

En tant que comptable salarié(e) de cette entreprise, vous intervenez dans quatre dossiers indépendants :

- dossier 1 : affectation du résultat,
- dossier 2 : développement de l'entreprise,
- dossier 3 : gestion des ressources humaines,
- dossier 4 : gestion comptable et informatique,

pour lesquels vous respecterez l'organisation et les procédures comptables retenues par l'entreprise.

Les écritures comptables sont enregistrées dans un bordereau de saisie selon le modèle ci-dessous :

Journal	Date	N° de compte	Libellé de l'opération	Débit	Crédit

Les journaux auxiliaires utilisés sont les suivants :

VE	Ventes
AC	Achats
BQ	Banque
CA	Caisse
OD	Opérations diverses
ODP	Opérations diverses de paie

Un compte de tiers est ouvert par client et par fournisseur ; sa codification est individualisée par les trois premières lettres du nom ou de la dénomination sociale.

L'entreprise a opté pour
- le rattachement des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition, au coût d'acquisition de l'immobilisation ;
- la méthode préférentielle pour l'enregistrement des coûts de développement ;
- l'étalement des subventions.

Dossier 1 – AFFECTATION DU RÉSULTAT

1. À partir de *l'annexe 1*, reconstituez l'affectation du résultat 2009.

2. Sachant que la quatrième résolution de l'assemblée générale du 30 mars 2011 indique : « *L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice 2010 à la distribution de dividendes aux actionnaires pour 2 100 000 € et de placer le solde en réserve facultative* », comptabilisez l'affectation du résultat 2010 et le paiement des dividendes le 15 juin 2011.

3. Après avoir rappelé les possibilités d'affectation du résultat, vous commenterez, en quelques lignes, le choix de l'assemblée générale des actionnaires quant à l'affectation des résultats 2009 et 2010.

Dossier 2 – DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

1. Analyse des documents de synthèse au 31 décembre 2010

À l'aide des *annexes 1, 2 et 3* :

1. Déterminez, à partir de l'excédent brut d'exploitation, la capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice.

2. Présentez le bilan fonctionnel et calculez le fonds de roulement net global, les besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation, la trésorerie nette.

3. Complétez la première partie du tableau de financement (***annexe A à rendre avec la copie***).

4. Commentez la situation financière en une quinzaine de lignes.

2. Politique de développement de l'entreprise

À l'aide des *annexes 4 et 5* :

5. Caractérisez la politique de développement retenue par les dirigeants de l'entreprise. Vous mettrez en exergue les forces et les faiblesses de cette politique.

6. Indiquez les formes d'innovations engagées par l'entreprise et justifiez-les par leurs enjeux.

7. Montrez en quoi les facteurs de l'environnement global influencent les efforts en matière de recherche et développement engagés par les entreprises du secteur de la parapharmacie.

3. Suivi comptable des immobilisations

8. Enregistrez, en les justifiant, les écritures du mois de mai 2011 (du 2 au 19 mai) à partir des informations présentées en *annexe 6*.

9. Après avoir rappelé les modalités prévues par la réglementation comptable française en matière d'amortissement d'une immobilisation corporelle, présentez les écritures comptables qu'il faudra passer au 31 décembre 2011 concernant le camion cédé (*annexe 7*).

Dossier 3 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Analyse de l'évolution des charges liées au personnel

1. À partir des informations fournies en *annexe 1*, vous déterminerez le total des charges liées au personnel dans un tableau selon le modèle ci-dessous :

Postes de charge liés au personnel	2009	2010	Pourcentage de variation
...			
Totaux			

2. Les variations obtenues dans le tableau précédent semblent-elles cohérentes ? Quelles explications peut-on proposer ?

3. Après avoir rappelé en une dizaine de lignes les objectifs et les modalités de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, vous indiquerez si la société Pharma-Bio est obligée de verser à ses salariés une participation aux résultats (en justifiant votre réponse).

4. Présentez en une quinzaine de lignes les autres modalités applicables pour motiver financièrement les salariés, en soulignant les avantages et inconvénients de chacune de ces modalités pour l'employeur et pour le salarié.

5. Le bulletin de paie de mai de Mme Benoit est présenté en *annexe 8*. Indiquez comment a été calculé son salaire imposable du mois de mai.

6. À partir des indications fournies en *annexe 9*, présentez dans une note d'information adressée aux représentants, les règles de remboursement des frais professionnels pour l'utilisation d'un véhicule personnel, notamment :
   - un tableau à double entrée récapitulatif des conditions ;
   - un exemple de calcul d'indemnités pour un représentant ayant un véhicule de 8 chevaux et faisant 15 000 kilomètres par an.

2. Étude d'un projet de formation sur la qualité

À partir de l'*annexe 10* :

7. À quelles conditions cette formation contribuera-t-elle au développement des compétences des salariés ? Vous pourrez utilement faire référence à la démarche de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

8. Exprimez le coût total (noté CT) de chaque solution en fonction du nombre de participants (noté x) et représentez les trois fonctions sur un même graphique.

9. Que conseillez-vous à l'entreprise ? Commentez en quelques lignes.

Dossier 4 – GESTION COMPTABLE ET INFORMATIQUE

1. Opérations avec les clients et la banque

1. Enregistrez les opérations du mois de mai décrites dans *l'annexe 11*.

2. Pour combler le déficit de trésorerie de 80 000 € prévu entre le 25 mai et le 15 juin 2011, l'entreprise hésite entre le recours au découvert et l'escompte d'effets de commerce (*annexe 12*). Proposez une solution en expliquant les raisons de votre choix.

2. Exploitation des fichiers informatiques dans le cadre des relations avec les clients

À partir des *annexes 13, 14 et 15* :

3. Attribuez les droits d'accès qui n'ont pas été mentionnés pour les représentants. Justifiez-les.

4. Explicitez l'erreur commise par le représentant lors de la saisie de la première commande d'un client. Vous préciserez la contrainte d'intégrité non respectée et sa signification.

5. Rédigez, dans le langage de votre choix, les requêtes permettant :
   a) d'afficher, pour chaque commande triée dans l'ordre croissant des numéros de commande, son code, la date, le nom du client et le montant hors taxes par commande passée au cours du mois de mai 2011 ;
   b) de modifier le prix hors taxes du produit référencé « P245 » et libellé « savon parfum menthe ». Initialement à 20 € hors taxes, il passe à 21 €.

Annexe 1 – Bilan et compte de résultat relatifs aux exercices 2009 et 2010

Bilan

Actif	au 31/12/10			au 31/12/09	Passif	au 31/12/10	au 31/12/09
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net			
Capital souscrit non appelé					**Capitaux propres**		
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles					Capital (dont versé : 5 393 768)	5 393 768	5 393 768
Frais d'établissement	40 320	40 320	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	122 521	122 521
Frais de recherche et de développement			-	-	*Réserves*		
Brevets, licences	532 887	412 051	120 836	2 212	Réserve légale	539 377	539 377
Fonds commercial	324 000	324 000	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles		
Immobilisations corporelles					Autres		
Terrains	299 782	1 449	298 333	298 454	Report à nouveau	14 454 424	8 022 247
Constructions	11 612 040	6 994 385	4 617 655	3 633 898	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 868 319	6 432 177
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 485 009	9 142 207	4 342 802	4 492 457	Subventions d'investissement	253 328	289 846
Autres	560 896	471 611	89 285	111 797	Provisions réglementées	1 324 209	1 380 717
Immobilisations corporelles en cours			-	630 395	**TOTAL I**	**27 955 946**	**22 180 653**
Avances et acomptes	242 017		242 017	63 609	**Provisions**		
Immobilisations financières					Provisions pour risques	133 065	435 130
Participations			-		Provisions pour charges		
Créances rattachées à des participations			-		**TOTAL II**	133 065	435 130
Autres titres immobilisés			-		**Dettes**		
Prêts	227 038		227 038	252 713	Emprunts obligataires convertibles		
Autres			-		Autres emprunts obligataires		
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
TOTAL I	**27 323 989**	**17 386 023**	**9 937 966**	**9 485 535**	(1)	418 091	248 881
Actif circulant					Emprunts et dettes financières diverses		180
Stocks et en-cours					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	406	
Matières premières et autres approvisionnements	6 748 289	1 076 372	5 671 917	5 507 622	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 773 579	6 854 981
En-cours de production (biens)	1 546 956	223 827	1 323 129	1 422 890	Dettes fiscales et sociales	5 264 715	5 528 545
Produits intermédiaires et finis	1 943 367	14 656	1 928 711	1 304 435	Dettes sur immobilisations	277 775	594 296
Marchandises	212 128		212 128	393 483	Autres dettes	1 014 573	995 826
Avances et acomptes versés sur commandes	31 838		31 838	18 660	Produits constatés d'avance	354 423	237 967
Créances							
Créances clients et comptes rattachés	13 837 858	55 824	13 782 034	10 430 120			
Autres	9 960 391		9 960 391	1 103 755			
Capital souscrit - appelé, non versé			-				
Valeurs mobilières de placement	85 000		85 000	4 308 342			
Disponibilités	233 679		233 679	3 148 149			
Charges constatées d'avance	32 602		32 602	3 675			
TOTAL II	34 632 108	1 370 679	33 261 429	27 641 131	**TOTAL III**	15 103 562	14 460 676
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion Actif	3 403		3 403		Ecarts de conversion Passif	10 225	50 207
TOTAL GENERAL	61 959 500	18 756 702	43 202 798	37 126 666	**TOTAL GENERAL**	43 202 798	37 126 666
					(1) Dont concours bancaires courants	13 500	-

Compte de résultat

Charges	Exercice 2010	Exercice 2009	Produits	Exercice 2010	Exercice 2009
Charges d'exploitation			**Produits d'exploitation**		
Achats de marchandises	778 638	1 425 381	Ventes de marchandises	1 196 946	1 248 215
Variation de stocks de marchandises	181 355	-387 926	Production vendue	57 232 650	56 028 600
Achats de matières premières et autres approv.	26 096 750	21 969 297	**Montant net du chiffre d'affaires**	**58 429 596**	**57 276 815**
Variation de stocks de matières premières et autres approv.	103 128	281 781	Production stockée	300 397	-1 279 563
Autres achats et charges externes	7 843 725	7 834 632	Production immobilisée		
Impôts taxes et versements assimilés	1 269 161	1 129 693	Subvention d'exploitation		
Salaires et traitements	10 390 694	9 839 392	Reprises sur provisions, dépréciations, transferts de charges (1)	2 341 155	2 092 383
Charges sociales	3 341 541	3 373 560	Autres produits	1 169	416
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 795 567	1 490 810			
Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	1 360 164	1 910 123			
Dotations aux provisions	118 902	188 583			
Autres charges	33	59			
Total I	**53 279 658**	**49 055 385**	**Total I**	**61 072 317**	**58 090 051**
Charges financières			**Produits financiers**		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 403	397	Produits de participations		
Intérêts et charges assimilées	12 296	14 036	Autres intérêts et produits assimilés	53 834	6 966
Différences négatives de change	86 970	16 075	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	397	1 137
Charges nettes sur cessions de VMP			Différences positives de change	152 107	101 825
			Produits nets sur cessions de VMP	190 431	332 092
Total II	**102 669**	**30 508**	**Total II**	**396 769**	**442 020**
Charges exceptionnelles			**Produits exceptionnels**		
Sur opérations de gestion	14 401	11 453	Sur opérations de gestion	492 226	294 541
Sur opérations en capital (2)	5 322	49 950	Sur opérations en capital (3)	66 518	283 721
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	169 709	227 054	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	277 654	268 114
Total III	**189 432**	**288 457**	**Total III**	**836 398**	**846 376**
Participation des salariés aux résultats	768 217	922 932			
Impôts sur les bénéfices	2 097 189	2 648 988			
Total des charges	**56 437 165**	**52 946 270**	**Total des produits**	**62 305 484**	**59 378 447**
Solde créditeur : bénéfice	**5 868 319**	**6 432 177**	**Solde débiteur : perte**	**0**	**0**
Total général	**62 305 484**	**59 378 447**	**Total général**	**62 305 484**	**59 378 447**

(2) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés 5 322

(1) Transferts de charges 7 060

(3) dont :

Produits des cessions d'éléments d'actif 30 000

Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 36 518

Annexe 2 – Extrait d'informations comptables au 31 décembre 2010

- L'excédent brut d'exploitation est de 8 725 001 €.
- Parmi les éléments figurant au bilan :
  - les valeurs mobilières de placement sont réalisables immédiatement,
  - les charges et produits constatés d'avance concernent l'exploitation,
  - les écarts de conversion à l'actif concernent les clients et ceux mentionnés au passif concernent les fournisseurs d'immobilisations,
  - les autres créances et autres dettes sont considérées hors exploitation,
  - les effets escomptés non échus s'élèvent à 170 000 € à la fin de l'exercice.
- Une vente d'une unité de conditionnement a eu lieu sur le marché de l'occasion pour 30 000 € HT.
- Un emprunt de 200 000 € a été contracté au cours de l'année.

Annexe 3 – Tableau des immobilisations au 31 décembre 2010

Immobilisations	Valeur début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Frais d'établissement	*40 320*			*40 320*
Autres immobilisations incorporelles	*587 053*	*269 834*		*856 887*
Total I	***627 373***	***269 834***		***897 207***
Terrains	*299 782*			*299 782*
Constructions	*10 613 866*	*998 174*		*11 612 040*
Installations techniques, matériels et outillages	*13 562 507*	*713 403*	*790 901*	*13 485 009*
Immobilisations corporelles en cours	*630 395*		*630 395*	*0*
Autres immobilisations corporelles	*543 088*	*17 808*		*560 896*
Avances et acomptes	*63 609*	*433 566*	*255 158*	*242 017*
Total II	***25 713 247***	***2 162 951***	***1 676 454***	***26 199 744***
Prêts	*252 713*		*25 675*	*227 038*
Total III	***252 713***		***25 675***	***227 038***
Total général	***26 593 333***	***2 432 785***	***1 702 129***	***27 323 989***

Annexe 4 – Entretien du dirigeant avec un journaliste d'un quotidien local

Quel est votre positionnement sur le marché de la parapharmacie ?
70 % de nos ventes sont assurées auprès des grossistes en pharmacie. Aujourd'hui, le marché est animé par la grande distribution et les enseignes de pharmacies. Il faudra en tenir compte dans nos choix de canaux de distribution.

Comment expliquez-vous les difficultés rencontrées récemment ?
Les grandes marques ont moins externalisé afin d'optimiser leur capacité de production.

Avez-vous modernisé votre entreprise ?
Nous avons étendu nos bâtiments et le système informatique est équipé d'un progiciel de gestion intégré.

Quels sont vos objectifs pour l'année en cours ?
Nous ciblons une augmentation de nos ventes de 10 %. Nous investissons dans une machine à conditionner plus écologique et offrant un meilleur design. Notre partenariat pour la recherche avec le pôle de compétitivité nous permettra de proposer une nouvelle ligne de produits, sans colorants synthétiques. Ce développement est en phase avec l'émergence du marché du naturel et s'inscrit pleinement dans la démarche d'éco-responsabilité du pôle.

N'est-ce pas un objectif ambitieux ?
Dix commerciaux vont être recrutés. Le site extranet va être opérationnel. Pour fidéliser les clients, des échantillons de nos nouveaux produits leur seront distribués.

Envisagez-vous votre développement par l'international ?
Notre objectif est de développer nos ventes à l'exportation. Notre production est réalisée en France. Une nouvelle usine sera construite avec une ligne de production totalement robotisée. Le Conseil Général apporte son soutien financier pour moderniser les entreprises et développer les activités de recherche sur le territoire local.

Annexe 5 – Les entreprises compriment leur budget de recherche

La baisse des marges et les difficultés de financement pèsent sur les dépenses

« La crise affecte l'innovation », s'inquiète l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans un rapport paru le 5 juin et intitulé « Les réponses à la crise économique : investir dans l'innovation pour une croissance à long terme ».
Les déclarations sur la nécessité, pour les entreprises des pays développés, de maintenir l'effort en recherche et développement (R & D) semblent donc n'être que des vœux pieux. Historiquement, les dépenses de R & D ont toujours évolué parallèlement au produit intérieur brut (PIB), rappellent les experts de l'OCDE. Les entreprises ont en effet tendance à consacrer un certain pourcentage de leur marge à la recherche. Quand celle-ci régresse, il en est de même des dépenses de recherche. Une enquête du cabinet de conseil en stratégie McKinsey confirme que ce phénomène se reproduit actuellement. Le tiers des 500 plus grandes entreprises dans le monde envisagent ainsi de réduire leurs dépenses de R & D en 2009.
D'autant qu'à la différence des crises précédentes, les entreprises sont non seulement confrontées à la baisse de leur activité, mais aussi à une plus grande difficulté pour financer leurs investissements. Surtout ceux qui sont les plus risqués, comme la recherche à long terme. Et ce qui est vrai pour les grands groupes l'est encore plus pour les petites entreprises innovantes. L'accès au crédit leur est encore plus difficile. Et l'accès au capital aussi.
Les sociétés de capital-risque ont en effet fortement réduit leurs investissements. Aux Etats-Unis, l'investissement en capital-risque a diminué de 60 % au premier trimestre par rapport à la même période de 2008, indique l'OCDE. La chute serait de 40 % en Europe. En France, la baisse pourrait être moins brutale grâce aux mesures fiscales incitant les particuliers à investir dans les PME et les sociétés innovantes.

Les leçons des années trente

En outre, « la baisse du prix du pétrole ralentit les investissements en faveur des énergies alternatives. La vogue des green tech se tasse », remarque Dominique Guellec, coauteur de l'étude de l'OCDE.
Pourtant, des firmes prestigieuses se sont créées ou se sont développées en pleine crise. Leurs innovations mises au point pendant les périodes difficiles leur ont permis ensuite de devenir

des leaders. Tom Nicholas, professeur à la Harvard Business School, dans un article paru dans la revue trimestrielle de McKinsey (numéro un, 2009), tire « les leçons des années 1930 en matière d'innovation ». Il rappelle que, malgré une chute des prix de ses produits de 10 % et de ses ventes de 15 %, le chimiste Dupont inventa en 1930 un caoutchouc synthétique, le Néoprène, avant de le commercialiser avec grand succès en 1937. Le Nylon, lui, fut inventé en 1934. Les sociétés Hewlett-Packard et Polaroid furent créées durant les années 1930, rappelle M. Nicholas.
« Les entreprises qui retardent ces investissements [de R & D] renoncent aussi à des moyens d'assurer leur croissance quand l'horizon s'éclaircira et l'économie redémarrera », prévient M. Nicholas.

Annie Kahn, www.lemonde.fr, 09.06.09

Annexe 6 – Informations concernant les opérations de mai 2011

Conception d'un site extranet

Un site extranet a été conçu par les informaticiens de l'entreprise afin de permettre aux commerciaux nomades d'enregistrer les commandes et aux clients d'y consulter le catalogue et l'avancée de leurs commandes. Les dépenses liées à la conception de ce site en 2011 sont les suivantes :

15/01	Etude préalable : 600 €
05/02	Analyse fonctionnelle du projet : conception générale d'application et définition du cahier des charges : 1500 €
15/03	Obtention du nom de domaine et immatriculation : 410 €
18/04	Développement du logiciel d'exploitation pour la mise en fonctionnalité du site : 2 800 €
29/04	Réalisation d'une documentation technique : 500 €
30/04	Formation du personnel : 300 €

La prestation du 15 mars a été enregistrée en charges. Seuls les coûts de développement du logiciel ont été enregistrés en immobilisations en cours.
Le site est achevé et mis en service le 2 mai 2011.

Autres éléments

03/05/2011 – Notification du Conseil Général pour l'octroi d'une prime à l'équipement destinée à financer l'achat d'une machine à conditionner des emballages biodégradables : 15 000,00 €.

Laboratoire Aurex 5 Boulevard Malesherbes 64000 Pau	Pharma-Bio 64000 Pau
Facture n° 318	le 11/05/ 2011
Recherche fondamentale : principes actifs des algues Montant hors taxes	3 000,00
TVA 19,60 %	588,00
Net à payer	3 588,00

Réglé au comptant par chèque n° 345

S.A. EXEAR
21 Rue des Tilleuls
13200 Arles
FR 62 401 234 789

Pharma-Bio
23 Rue Marc Seguin
64000 Pau

Le 12/05/2011 Facture n ° 345

Machine de conditionnement	65 000, 00
Frais de transport	1 000, 00
Montant hors taxes	66 000,00
Escompte 2 %	1 320,00
Net financier	64 680,00
TVA 19,60 %	12 677,28
TTC	77 357,28
Votre acompte du 15 avril 2011	10 000, 00
Net à payer	67 357,28

Cette machine livrée le 09/05/2011 a été installée et mise en service le 12/05/2011 par le responsable de l'atelier. Il y a consacré environ 15 heures équivalent à 1 600,00 € de coût du travail.

19/05/2011 – Virement de la prime à l'équipement par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques sur le compte bancaire.

Annexe 7 – Opérations d'inventaire au 31 décembre 2011 concernant un véhicule

Un camion de livraison a été vendu le 28 février 2011 pour 20 000 € HT. Il avait été acheté le 15 avril 2009 pour 50 000 € HT et amorti sur le plan comptable en fonction des distances prévisionnelles sur une durée d'utilisation de 4 exercices, à savoir :

2009	2010	2011	2012
80 000 km	90 000 km	110 000 km	120 000 km

Il a fait l'objet d'un amortissement fiscal dégressif sur 4 ans (coefficient : 1,25). La valeur résiduelle était estimée à 5 000 €.
Seule l'écriture de cession est enregistrée. On supposera que les distances réellement parcourues correspondent aux prévisions et que la répartition du kilométrage est régulière sur l'année.

Annexe 8 – Bulletin de paie du mois de mai d'Annie Benoit

Bulletin de paie					
Pharma-Bio 23 rue Marc Seguin 64000 PAU Établissement principal **SIRET** : 74185296314725 **NAF** : 244D **URSSAF** : Pyrénées-Atlantiques	période : du 01/05 au 31/05		*Madame Annie BENOIT* *8 rue Joseph* *33300 Bordeaux* Emploi : vérificatrice qualité N° SS : 2851027426290 Statut : non cadre CDI		
Convention collective : Pharmacie, parapharmacie, produits vétérinaires : fabrication et commerce					
Eléments	Quantité	Taux	Montant	Date d'embauche :	
Salaire de base	*151,67*	*14,51*	*2 200,00*	*01/07/2008*	
Heures supplémentaires à 125 %	*4*	*18,13*	*72,53*		
Avantages en nature			*30,00*	Plafond S.S.	
Primes soumises à cotisation			*20,00*		
Salaire brut total			***2 322,53***	*2 885,00*	
Cotisations		Retenues salariales		Cotisations patronales	
	Base	Taux	Montant	Taux	Montant
Sécurité sociale					
maladie	*2 322,53*	*0,75%*	*17,42*	*12,80%*	*297,28*
vieillesse déplafonnée	*2 322,53*	*0,10%*	*2,32*	*1,60%*	*37,16*
vieillesse plafonnée	*2 322,53*	*6,65%*	*154,45*	*8,30%*	*192,77*
allocations familiales	*2 322,53*		*0,00*	*5,40%*	*125,42*
accident du travail	*2 322,53*		*0,00*	*2,00%*	*46,45*
contribution autonomie	*2 322,53*		*0,00*	*0,30%*	*6,97*
FNAL plafonné	*2 322,53*		*0,00*	*0,10%*	*2,32*
FNAL déplafonné	*2 322,53*		*0,00*	*0,40%*	*9,29*
CSG déductible (hors heures sup.)	*2 182,50*	*5,10%*	*111,31*		*0,00*
CSG non déductible (hors heures sup.)	*2 182,50*	*2,40%*	*52,38*		*0,00*
CRDS non déductible (hors heures sup.)	*2 182,50*	*0,50%*	*10,91*		*0,00*
CSG déductible (sur heures sup.)	*70,35*	*7,50%*	*5,28*		
CRDS déductible (sur heures sup.)	*70,35*	*0,50%*	*0,35*		
Pôle emploi					
assurance chômage	*2 322,53*	*2,40%*	*55,74*	*4,00%*	*92,90*
AGS	*2 322,53*		*0,00*	*0,40%*	*9,29*
Retraite (ARRCO)					
ARRCO tr 1	*2 322,53*	*3,00%*	*69,68*	*4,50%*	*104,51*
AGFF tr 1	*2 322,53*	*0,80%*	*18,58*	*1,20%*	*27,87*
Déduction forfaitaire (heures sup.)			*0,00*		*-2,00*
Réduction de cotisations salariales (heures sup.)	*72,53*	*21,46%*	*-15,56*		*0,00*
Total retenues			*482,85*		*950,24*
Indemnités diverses non soumises à cotisations			*25,00*		
Avances et acomptes			*300,00*		
Avantages en nature			*30,00*		
Opposition					
Net à payer			***1 564,68***		
Net imposable			***1 830,44***		
Mode de paiement :	*virement bancaire le dernier jour du mois*				
Conservez ce bulletin de salaire sans limitation de durée pour faire valoir vos droits.					

Annexe 9 – Algorithme de l'indemnisation kilométrique

LEXIQUE

NumRep	Chaîne [Numéro du Représentant]
NumAn	Entier [Numéro de l'année]
NumVeh	Chaîne [Numéro du Vehicule]
TotalKms	Entier [Nombre de Kilomètres parcourus dans l'année]
IndemKm	Réel [Montant annuel des indemnités kilométriques]
NbCV	Entier [Puissance fiscale de la voiture]

```
DEBUT algorithme Calcul Indemnités Kilométriques
| LIRE NumRep
|   TANT QUE NumRep <> VIDE
|       IndemKm←0
|       LIRE  NumVeh, NumAn, NbCV, TotalKms
|       SI NbCV<= 5
|           ALORS SI TotalKms < = 5000
|                   ALORS IndemKm← TotalKms * 0,387
|                   SINON SI TotalKms < = 20 000
|                           ALORS IndemKm←778 + TotalKms * 0,232
|                           SINON IndemKm← TotalKms * 0,271
|                           FIN SI
|                   FIN SI
|           SINON SI NbCV<= 8
|                   ALORS SI TotalKms < = 5000
|                           ALORS IndemKm←TotalKms * 0,592
|                           SINON SI TotalKms < = 20 000
|                                   ALORS IndemKm← 1278+ TotalKms * 0,337
|                                   SINON IndemKm← TotalKms * 0,401
|                                   FIN SI
|                           FIN SI
|                   SINON SI TotalKms < = 5000
|                           ALORS IndemKm ←TotalKms * 0,697
|                           SINON SI TotalKms < = 20 000
|                                   ALORS IndemKm ← 1363 + TotalKms * 0,424
|                                   SINON IndemKm ← TotalKms * 0,492
|                                   FIN SI
|                           FIN SI
|                   FIN SI
|       FIN SI
|       AFFICHER « Numéro de l'année : », NumAn, « Numéro du représentant : », NumRep,
|       « Indemnités kilométriques : », IndemKm, « € »
|   FIN TANT QUE
FIN
```

Annexe 10 – Projet de formation sur la qualité

La société Pharma-Bio étudie un projet de formation de ses salariés. L'objectif est de développer les compétences sur la gestion de la qualité dans l'entreprise. La formation présentera les caractéristiques suivantes :

- durée : 2 jours ;
- lieu : interne (dans l'entreprise) ou externe (organisme de formation) ;
- formation effectuée en dehors du temps de travail, sur la base du volontariat ;
- les salariés volontaires percevront une allocation formation égale à 50 % de leur rémunération nette horaire par heure de formation ;
- si la formation a lieu à l'extérieur de l'entreprise, une indemnité sera versée aux salariés pour tenir compte des frais de déplacement et, le cas échéant, de repas ;
- soixante salariés sont potentiellement concernés par cette formation mais la société ignore combien de salariés seront volontaires pour y participer.

La société a contacté plusieurs organismes et consultants au sujet de cette formation. Trois solutions répondent à son cahier des charges en termes de contenu et de qualité de la prestation :

- proposition du département formation de la Chambre de Commerce : formation de 14 heures dans les locaux de son centre formation situé à 20 km de l'entreprise. Les stagiaires prendront leur repas au restaurant du centre (prix du repas : 15 €). Il faut un minimum de 10 stagiaires. Coût : 300 € par salarié ;
- proposition d'un consultant indépendant : formation dans les locaux de l'entreprise, pour un montant d'honoraires fonction du nombre total de stagiaires (10 000 € jusqu'à 20 stagiaires, 15 000 € de 21 à 40 stagiaires, 20 000 € de 41 à 60 stagiaires) ;
- proposition d'un organisme de formation : formation dans les locaux de l'entreprise pour un coût de 590 € par personne.

Les déplacements éventuels entre l'entreprise et le centre de formation seront remboursés forfaitairement à tous les stagiaires, sans justificatif, sur la base de 0,60 €/km.
La rémunération brute moyenne des 60 salariés concernés par la formation est de 2 000 € par mois. Le taux de cotisations sociales salariales est de 21 % et le taux de cotisations sociales patronales est de 41 %. On se basera sur un nombre d'heures moyen mensuel de 151,67.

Annexe 11 – Opérations courantes du mois de mai 2011

02/05 - Réception d'une commande de 150 lots de parfum au prix unitaire de 800 £ par l'entreprise « Mc Kinlay Pharmaceuticals Ltd » située à Londres. Encaissement d'un acompte de 10 %. Cours pour 1 € = 0,8850 £.

10/05 - Facture n° 689 relative à la commande du 2 mai. N° identification GB 14 260 870 147. La créance est libellée en livre sterling ; le paiement est à 30 jours. Cours pour 1 € = 0,8870 £.

11/05 - Facture n° 728 envoyée à un client allemand, M. Schmidt, pour un montant brut de 2 475,00 €. L'acheteur n'a pas d'identifiant fiscal. Règlement à 30 jours fin de mois.

15/05 - Envoi d'un avoir rectificatif n° A 625 à l'entreprise MaxHut située à Limoges : 50 lots de savons avaient été facturés à tort pour un prix unitaire brut de 230 € au lieu de 206 €. La facture comprenait un escompte de 1 %.

19/05 - Abandon d'une créance commerciale de 153 088 TTC au bénéfice du grossiste Cerpar.

Annexe 12 – Conditions bancaires

Conditions tarifaires de la banque	
Taux du découvert	9,8 %
Commissions du plus fort découvert	0,05 %
Taux d'escompte	8,2 %
Commission de manipulation par effet	3 €
Commissions d'endos	0,6 %
Jours retenus	
1 jour banque	
1 jour de valeur pour les remises à l'escompte	

Deux effets de commerce pourraient résorber ce déficit :

- l'un de 60 000 € à échéance du 19 juin 2010 ;
- l'autre de 30 000 € à échéance du 30 juin 2010.

Annexe 13 – Extrait de l'annuaire des droits utilisateurs

Selon le profil des utilisateurs, l'administrateur du réseau attribue des droits d'accès à la base de données partagée. Ces autorisations sont les suivantes :

- création (C) : droit de créer de nouvelles occurrences (enregistrements) ;
- interrogation (I) : droit de consulter des données ;
- modification (M) : droit de modifier ou de mettre à jour des données ;
- suppression (S) : possibilité de supprimer des occurrences.

Pour l'instant, les droits d'accès accordés aux représentants sont les suivants :

FAMILLE	ARTICLE	VENDRE	COMMANDE	CLIENT	REPRESENTANT
				C, I, M	I

Le représentant n'a aucun accès aux données enregistrées dans la table « VEHICULE ». Lorsque le représentant a validé sa commande, seul le directeur commercial peut la supprimer.

Annexe 14 – Message d'erreur

Lors de la saisie de la première commande d'un client dans le formulaire « COMMANDE », un message d'erreur est apparu à l'écran de l'ordinateur portable de l'un des représentants :

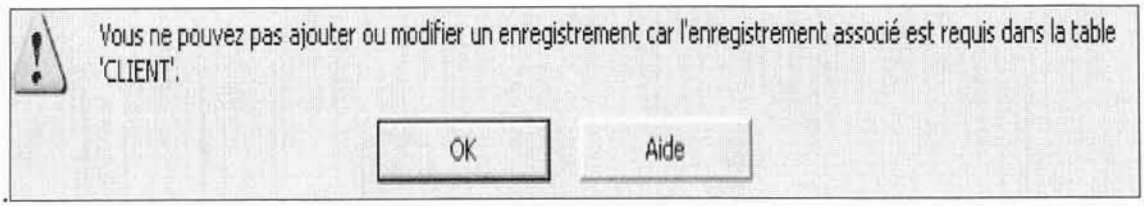

Annexe 15 – Extrait du modèle relationnel

FAMILLE (Code, Libelle)
Code : clé primaire

ARTICLE (Code, Libelle, PrixHT, StockDisponible, StockAlerte, CodeFam)
Code : clé primaire
CodeFam : clé étrangère en référence avec Code de la relation FAMILLE

VENDRE (CodeCom,CodeArt,Quantite)
CodeCom, CodeArt : clé primaire
CodeCom : clé étrangère en référence avec Code de la relation COMMANDE
CodeArt : clé étrangère en référence avec Code de la relation ARTICLE

COMMANDE (Code, Date, CodeCli)
CodeCom: clé primaire
CodeCli: clé étrangère en référence avec Code de la relation CLIENT

CLIENT (Code, Nom, MotPasse, Adresse, CPostal, Ville, Pays, Fax, Courriel, Tel, CondReg, ModeReg, CodeRep)
Code : clé primaire
CodeRep : clé étrangère en référence avec Code de la relation REPRESENTANT

REPRESENTANT (Code, Nom, Prenom, NumSS, SalBase, TauxCom, CodeVeh)
Code : clé primaire
CodeVeh : clé étrangère en référence avec Code de la relation VEHICULE

VEHICULE (Code, NumImmatriculation, Modele, NbCv, DateAchat)
Code : clé primaire

Modèle ENSD ©NEOPTEC

Nom :
(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénom :

N° d'inscription :

Né(e) le : / /

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

Concours	**Section/Option**	**Epreuve**	**Matière**

Annexe A
à remettre avec
la copie

Annexe A – TABLEAU DE FINANCEMENT - 1ère partie (à remettre avec la copie)

Emplois	2010	Ressources	2010
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé : - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières Charges à répartir sur plusieurs exercices Réduction des capitaux propres Remboursements de dettes financières		Capacité d'autofinancement de l'exercice Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé : - cessions d'immobilisations - incorporelles - corporelles - cessions ou réductions d'immobilisations financières Augmentation des capitaux propres : - augmentation de capital ou apports - augmentation des autres capitaux propres Augmentation des dettes financières	
Total des emplois		Total des ressources	
Variation du FRNG (ressource nette)		Variation du FRNG (emploi net)	